

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : La Fondation Digger reçoit un financement pour une opération au Tchad

Tavannes, 08.02.2010 - La Fondation Digger, organisation humanitaire basée à Tavannes dans le Jura bernois, s'est vue attribuer un financement de 1.125 millions de francs de la part du gouvernement suisse, au travers de la DDC (Direction pour le Développement et la Coopération), pour participer à une opération de déminage dans le nord du Tchad.

Conséquence d'une trentaine d'années de conflit, la pollution par les mines antipersonnel affecte de vastes étendues du territoire tchadien. Plus de 280'000 personnes vivent dans des zones considérées comme dangereuses. Des millions de mètres carrés sont contaminés, notamment dans la région du Tibesti, dans le nord du pays. En août 2008, le Centre National de Déminage du Tchad (CND) a invité la Fondation Digger pour une mission d'évaluation sur une de ces zones minées, le champ de mines de Wadi-Doum, dans le but d'y étudier la faisabilité d'une opération de déminage au moyen d'une machine du type DIGGER D-3. Cette ancienne base militaire est protégée par un champ de mines d'environ 4.7 millions de mètres carrés. Le déminage de la zone de Wadi-Doum est avant tout destiné à réduire les risques pour les populations résidentes et nomades ainsi que pour leurs cheptels, à faciliter les échanges entre les communautés, la circulation sur l'axe nord-sud et l'accès aux carrefours économiques.

Le déminage manuel se fera uniquement sur les zones à haut risque, par une organisation de déminage mandatée par les Nations Unies. La Fondation Digger va, quant à elle, intervenir dans les zones à faible risque, en effectuant un contrôle au moyen d'une de ses machines de déminage télécommandées DIGGER D-3. Cette méthodologie permettra d'économiser un temps précieux, puisqu'en traitement entièrement manuel, le nettoyage du champ de mines de Wadi-Doum nécessiterait plus de 10 ans.

Le financement de cette opération se monte à 1.125 millions de francs et provient de la DDC. Il couvre la mise à disposition de la machine, les frais du personnel local et expatrié, l'achat du matériel nécessaire ainsi que les frais d'utilisation de la machine. En plus de l'impact direct de cette opération sur le déminage de cette zone, la Fondation Digger se réjouit aussi particulièrement de pouvoir contribuer à la mise en place d'une capacité de contrôle qualité auprès du CND. La Fondation Digger tient à remercier spécialement les différents partenaires impliqués dans ce projet, notamment le CND pour son appui et la DDC pour son soutien financier.